

ENTRAÎNEMENT – TERMINALE
CHAPITRE 18 : S'ENGAGER ET DÉBATTRE EN DÉMOCRATIE
AUTOUR DES DÉFIS DE SOCIÉTÉ

EXERCICE 1

Identifiez les acteurs et les moyens engagés dans les débats ci-dessous.

1. Un citoyen rédige des tracts et participe à des forums sur l'environnement.
2. La Cnil fait fermer un site qui tient des propos discriminatoires.
3. Le CSA demande à un journaliste de justifier les données qu'il présente.
4. L'ONU tient le sommet de la COP21 pour appeler à une réduction de la pollution.

EXERCICE 2

Identifiez et expliquez brièvement les débats évoqués.

1. L'eugénisme.
2. L'épuisement des ressources fossiles.
3. Passer plus de 6 heures par jour à jouer en ligne.
4. Le clonage

EXERCICE 1

1. L'acteur considéré est un citoyen, engagé dans un parti politique en faveur de l'écologie, ou dans une ONG consacrée à la protection de l'environnement : il s'agit d'un militant. Il utilise sa liberté d'expression (rédaction de tracts) et la « e-démocratie » (échanges sur des forums de discussion).
2. La Cnil est la Commission nationale informatique et libertés (1978) ; elle est chargée de protéger les données personnelles des citoyens, et de veiller au respect des droits de l'homme sur les médias numériques. Elle interdit les sites qui ne respectent pas les limites du débat démocratique, en bafouant les droits de l'homme.
3. Le CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel, 1989) est un organisme public chargé de veiller aux informations qui circulent sur les médias, d'imposer une signalétique pour avertir le public de données choquantes pour une partie des spectateurs. Il contribue aussi à la lutte contre la désinformation, et peut demander ici au journaliste, qui intervient dans un débat, de justifier les données qu'il avance, de prouver qu'elles sont authentiques. Le journaliste doit alors citer ses sources pour garantir la bonne tenue du débat.
4. L'ONU (Organisation des Nations unies) est un organisme international chargé de préserver la paix dans le monde, les droits universels de l'homme. À ce titre, elle intervient pour la protection de l'environnement. Elle emploie des sommets internationaux, comme la conférence des parties (COP21 en 2015) pour ouvrir des débats importants qui concernent toutes les nations. La COP21 traite des changements globaux et de la tentative de réduire les émissions de gaz à effet de serre pour réduire les effets du changement climatique. L'ONU rassemble lors de ces sommets des représentants de la quasi-totalité des États du monde, des experts, des ONG... Les conclusions du débat sont rendues publiques.

EXERCICE 2

1. L'eugénisme est l'ensemble des méthodes basées sur la sélection des individus à partir de leur patrimoine génétique. De nombreux progrès scientifiques qui concernent la procréation médicalement assistée ont ouvert la voie à des débats éthiques : peut-on utiliser la science pour modifier le fœtus et lui donner des traits de caractère non établis par la nature mais déterminés par l'être humain ? L'eugénisme est interdit en France, car il pourrait aboutir à l'élimination des individus qui n'entrent pas dans le cadre défini et car il se heurte à une morale qui oppose la nature et la science, qui pourrait aboutir à la marchandisation de l'être humain. L'eugénisme fait partie des débats relatifs à l'usage des biotechnologies.
2. L'épuisement des ressources fossiles est dû à une longue exploitation liée à l'urbanisation, l'industrialisation et la révolution des transports. Les ressources fossiles ne se renouvellent pas aussi vite que les sociétés le voudraient... Le débat porte sur le développement durable et la réflexion sur les changements globaux : utiliser des ressources renouvelables à la place des ressources fossiles, économiser les ressources en modifiant nos modes de vie...
3. Passer plus de 6 heures par jour à jouer en ligne est un usage excessif du numérique, qui tend à isoler l'individu dans une vie virtuelle plutôt que dans la vie réelle. Cette activité a des conséquences sur la santé de l'individu, sur sa vie personnelle et relationnelle, sur sa vie professionnelle. Lorsqu'un individu ne peut pas s'en passer, on parle de cyberdépendance : il s'agit d'un débat sur les dérives de la révolution numérique. Les usagers doivent être vigilants et, au besoin, se faire aider pour sortir de cet état dangereux, par des ONG spécialisées, par des médecins... Un débat est en cours pour déterminer si la cyberdépendance doit être reconnue comme une maladie, au même titre que d'autres formes de dépendance.
4. Le clonage est un débat en lien avec l'usage des biotechnologies. La génétique a abouti au clonage d'une cellule, puis des végétaux, puis d'un animal (la brebis Dolly en 1996)... L'éthique refuse d'envisager le clonage potentiel de l'être humain. Quel statut un tel individu aurait-il dans notre société ? Comment les notions de vie humaine et d'identité évolueraient-elles ?